



L'EPFL aurait un rôle central dans le fonds destiné au développement des start-up. Chantal Dervey

Plus de 100 élus fédéraux s’allient pour développer les start-up

Innovation C’est une offensive d’une rare intensité qui est lancée au Conseil national. Au cœur du projet: un fonds géré par les Écoles polytechniques fédérales.

Florent Quiquerez

On est entre la démonstration de force politique et la déclaration d’amour à l’innovation: 105 conseillers nationaux se sont unis derrière une proposition visant à encourager le développement des start-up, en renforçant le rôle des écoles polytechniques fédérales (EPF). Le texte, majoritaire, passera donc l’écueil de la Chambre basse.

À l’origine de ce tour de force, Estelle Revaz (PS/GE), auteure de la motion. D’où lui est venue l’idée? «Cela remonte à la crise des droits de douane. Je me suis rendu compte que nous étions dépendants des États-Unis pour des technologies que nous avions pourtant nous-mêmes créées avant de les revendre à bas coût.»

Cette réalité est connue dans le milieu des start-up. «En Suisse, on est très fort au niveau de la formation et de la recherche, raconte Estelle Revaz. Ce qui permet à de nombreuses start-up de voir le jour. Mais il manque ensuite les capitaux nécessaires pour leur permettre de se développer en *scale-up* (ndlr: une start-up dont le modèle économique a été validé et qui entre dans une phase de croissance) et ainsi de transformer leurs trouvailles en réussites économiques.»

Un serpent de mer

Au parlement, ce défi a été mis plusieurs fois sur la table. Sans qu’aucune solution n’aboutisse. «On sait que toutes les start-up ne deviendront pas des *scale-up* à succès, rappelle la Genevoise. Quand les États-Unis misent sur l’opportunité, en Suisse nous voyons trop souvent les risques. Et rien n’est fait au niveau fédéral pour inverser cette tendance.»

Au final, les start-up cherchent à l’étranger le soutien qu’elles ne trouvent pas ici. «L’innovation est notre première richesse. Quand nos réussites technologiques s’échappent,

c’est une perte sèche pour la Suisse tant sur le plan économique, fiscal que de l’emploi», regrette Estelle Revaz.

Un fonds déjà rejeté

Quelle est cette solution qui convainc de gauche à droite? Elle se décline en trois points. D’abord, inscrire dans les objectifs des EPF la mission d’accompagner les start-up dans leur passage à l’échelle supérieure, afin d’encourager leur développement et leur maintien en Suisse. Pour ce faire – c’est le second point – les EPF auraient la possibilité de créer un fonds.

Les Écoles polytechniques fédérales voient-elles d’un bon œil ce projet? L’EPFL répond avec prudence. «Nous saluons la volonté de soutenir le *scaling-up* des start-up et le renforcement de l’innovation, répond Corinne Feuz, porte-parole. Les EPF auraient l’expertise pour identifier les domaines qui ont le potentiel de devenir des technologies importantes et reconnaître les start-up prometteuses.»

L’EPFL précise: «Pour nous, il serait essentiel que ce projet soit conçu de manière à ne pas détourner de ressources des missions fondamentales des EPF. Si l’idée est de démarrer avec un fonds de taille modeste, puis de le faire croître progressivement et à long terme de créer un fonds autonome, capable de se développer grâce à la richesse qu’il génère lui-même, ce serait une option à examiner.»

Entre les lignes, on sent que l’argent est le nerf de la guerre. En 2023, la sénatrice Johanna Gapany (PLR/FR) avait déjà proposé la création d’un fonds à l’innovation. Un projet que les services de Guy Parmelin avaient rejeté. «Le Conseil fédéral reconnaît la contribution que pourrait

apporter un fonds d’innovation pour renforcer l’écosystème des start-up en Suisse. Cependant, compte tenu des améliorations ponctuelles apportées jusqu’ici aux conditions-cadres et des perspectives financières difficiles de la Confédération, le Conseil fédéral est d’avis qu’il n’a actuellement pas la marge de manœuvre budgétaire nécessaire.»

Alors que l’heure est aux économies, la motion Revaz arrive-t-elle au pire moment? «L’objectif est de trouver une solution financièrement neutre, rétorque la Genevoise. La part publique viendra de la subvention usuelle des EPF. Mais il faut être clair: ce qui pourra ainsi être dégagé ne suffira pas. Un apport privé, de nature philanthropique, sera nécessaire pour lancer le fonds.»

Un soutien ponctuel

Ce soutien resterait ponctuel. Le mécanisme prévoit – dernier point de la motion – que «les bénéfices générés soient réinvestis dans le fonds, afin que celui-ci puisse rapidement devenir autonome». Estelle Revaz ajoute qu’au-delà de l’argument financier, il

«Nous dépendons des États-Unis pour des technologies que nous avons nous-mêmes créées avant de les revendre à bas coût.»

Estelle Revaz
Conseillère nationale (PS/GE)

s’agit aussi de confiance. «Les start-up soutenues gagneront en crédibilité. Ce qui les aidera à trouver des investissements privés complémentaires.»

Encore faut-il que la motion convainque le Conseil des États. Réaliste? «Je ne suis pas M^{me} Soleil, répond-elle. Mais les sénateurs savent que ce problème existe et qu’aucune solution n’a jusqu’ici abouti. Quand je vois que ma motion est soutenue tant par des élus très libéraux que des syndicalistes, c’est qu’elle est capable de séduire un large spectre.»

Une bonne solution?

Johanna Gapany, elle, est plus réservée sur l’accueil de ses collègues. «Je salue cette proposition. Son large soutien montre qu’il y a une prise de conscience du problème. Et vu la situation et le nombre d’innovations qui nous échappent par manque de financement, chaque engagement compte.» Cela étant dit, elle n’est pas convaincue que cette solution soit la bonne. «Au sein de notre commission de la science, de l’éducation et de la culture (CSEC), nous avons mené des auditions pour voir ce qu’il manque pour permettre le financement des *scale-up*, maintenir les places de travail ici et garder la main sur des innovations initialement suisses. À mon avis, la solution repose sur un fonds public-privé, dont la gestion devrait être indépendante de l’État. Pour qu’il soit efficace et concurrentiel, on parle de milliards. Je ne pense pas que ce soit la mission des EPF de gérer ce genre de fonds. Par contre, elles auront une implication et leur collaboration est nécessaire.»

Selon elle, la prochaine étape sera le rapport que la CSEC a commandé au Conseil fédéral. «Nous attendons une analyse avec une comparaison internationale et la présentation des freins actuels, précise Johanna Gapany. Cela nous permettra de proposer un plan avec l’organisation d’un fonds, et les conditions encourageant les investissements dans ce domaine.»